Education civique

Numéro d'inventaire : 2015.8.4872
Auteur(s) : Simon Gouttard
Type de document : travail d'élève
Période de création : 1er quart 21e siècle
Date de création : 2001 (entre) / 2002 (et)
Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier cartonné
Description : Cahier agrafé, couverture cartonnée jaune avec en haut 5 liserés bleus, blancs et rouge, en bas 3 liserés, vert, blanc et violet, 1ère de couverture avec au centre une grande illustration représentant Snoopy dormant sur le toit de sa niche rouge et plusieurs petits personnages jaunes sur lui, "Snoopy" imprimé en bleu sur les liserés supérieurs. 4e de couverture avec une petite illustration représentant Snoopy tenant un crayon vert, marchant, et suivi d'un petit personnage jaune tenant lui aussi un crayon. réglure seyes, encre bleue, rouge, noire, crayon de bois, feutres. 9 polycopiés collés.
Mesures : hauteur : 22 cm ; largeur : 16,8 cm
Notes : Cahier de leçon d'éducation civique: L'éducation un droit pour tous; Comment fonctionne l'Education nationale; La laïcité à l'école; Droits et devoirs de la personne; L'état civil; Comment devient-on Français?; Droits du citoyen; Devoirs du citoyen; Le vote.
Mots-clés : Instruction civique, secourisme et prévention routière
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : 6ème
Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé.
Commentaire pagination : 20 p. manuscrites sur 96 p.
Langue : français.
couv. ill. en coul.
ill.
Lieux : Forcalquier

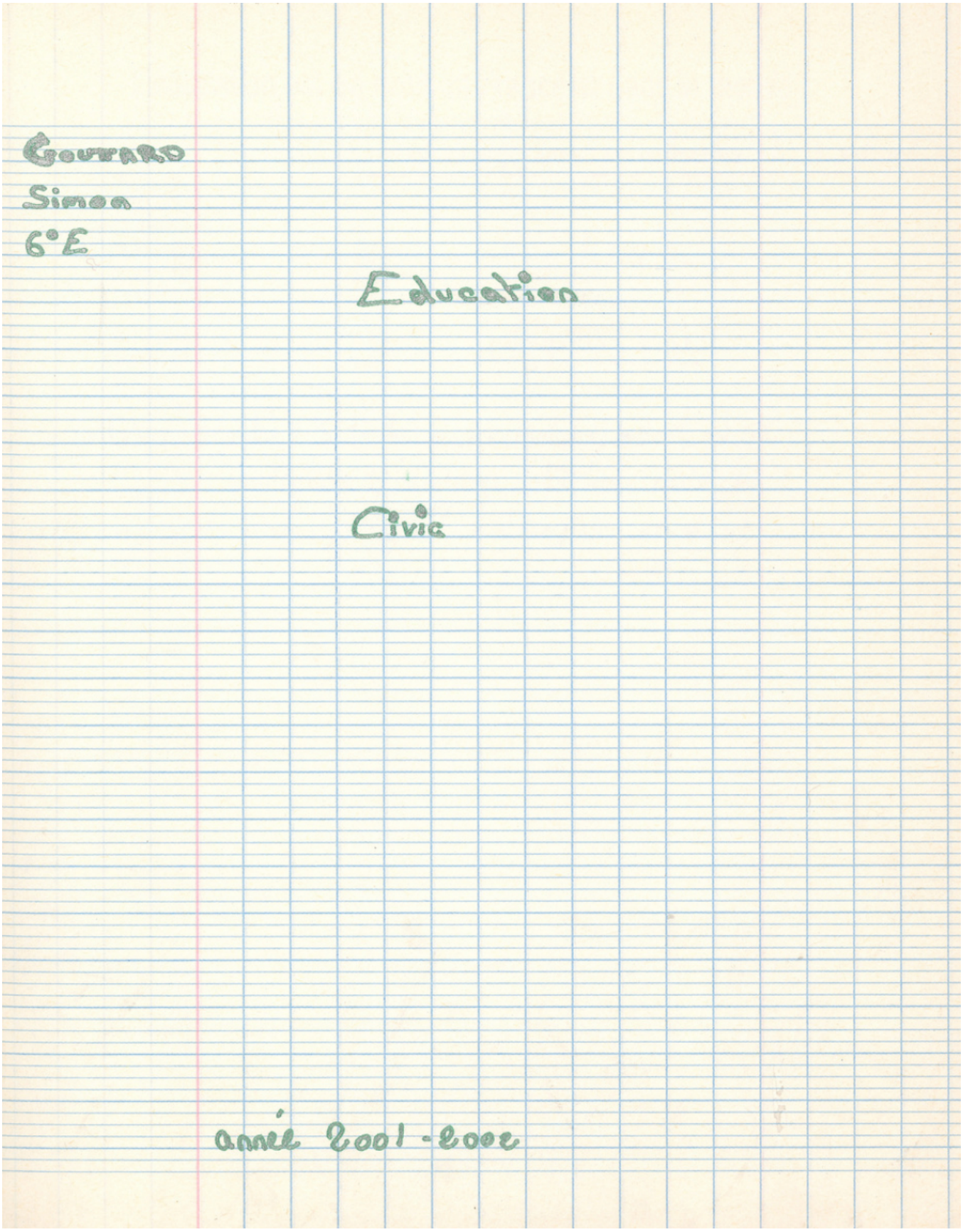
Gouyaro
Simon
6°E
Education
Civic
année 2001-2002

L'éducation est un droit en France et dans le monde

Lis les trois textes et observe la photographie puis réponds aux questions.

1. "Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire."

Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)

2. "La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle, à la culture."

Préambule de la Constitution française de 1958.

3. "Les Etats reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances :
– ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous,
– ils encouragent l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire [...]"

Convention des droits de l'enfant, art. 28 (1989)

Instituteur et sa classe au début du XXe siècle

a) Quelles sont les idées présentées dans ces documents ?

Les idées présentées dans ces documents sont que l'ecole soit obligatoire, payante et pour tous.

b) Dans le texte 2, relève les trois mots utilisés pour "éducation". Qu'en déduis-tu

l'instruction, formation culture je en dedois que sest bien dit.

c) Comment appelle-t-on en France "l'enseignement élémentaire et fondamental" dont parle le texte 1 ? Que rajoute le texte 3 ?

c'est l'école primaire

L'école, une conquête progressive

Etudie la chronologie de la mise en place de l'école publique en France.

1794 Loi prévoyant une instruction obligatoire et gratuite pour les enfants de 6 à 8 ans.

1833 Loi Guizot : toute commune de plus de 500 habitants doit entretenir une école élémentaire publique pour garçons.

1841 Interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans, limitation du travail des enfants à 8 heures par jour.

1850 Loi Falloux : encourage l'enseignement privé mais contraint aussi toute commune de plus de 800 habitants à entretenir une école élémentaire publique pour filles (seuil baissé à 500 habitants en 1867 grâce à Victor Duruy).

1878 Interdiction du travail des enfants de moins de 10 ans, limitation du travail des enfants à 6 heures par jour.

1881-1882 Lois Jules Ferry : les écoles primaires publiques de garçons et de filles sont gratuites. L'enseignement primaire est obligatoire jusqu'à 12 ans et laïque.

1886 Les instituteurs de l'école publique ne peuvent plus être des religieux.

1892 Limitation du travail des enfants de 12 à 16 ans à 10 heures par jour.

a) Souligne *en rouge* les lois qui concernent le travail des enfants ; *en vert* celles sur l'école primaire

b) Calcule le temps écoulé depuis 1794 pour qu'une loi rendant l'école obligatoire et gratuite soit appliquée.

1987 87 88

c) Calcule le temps écoulé entre l'ouverture d'écoles pour garçons et l'ouverture d'écoles pour filles. Qu'en déduis-tu ?

Il sest ecoulé 17 ans car on considère pas les mois

d) Remets dans l'ordre chronologique les trois adjectifs concernant l'école : obligatoire / publique / gratuite. En quoi cet ordre est-il logique ?

gratuite, obligatoire, publique parce que c'est dans l'ordre alphabetique.

publique, gratuite, obligatoire. d'abord pour construire, pour que tous le monde peut y alle, et obligatoire.

La mise en place de la laïcité à l'école.

Après avoir observé l'image et lu le texte, réponds aux questions.

Document 1
À l'école, avant 1882

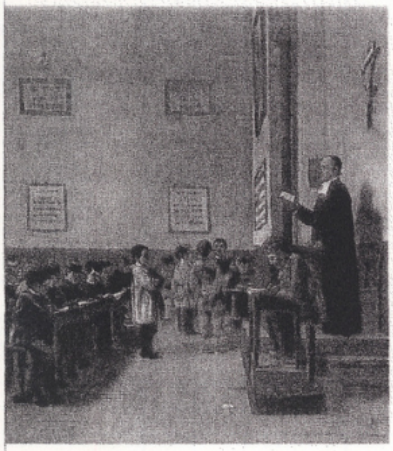

Document 2
La définition de la laïcité

"Tout dans l'école, maîtres et élèves, programmes et méthodes, livres, règlements, était placé sous l'inspection ou sous la direction des autorités religieuses. Mais la loi du 28 mars 1882 a établi le principe de la laïcité. L'enseignement primaire est laïque et ne se confond plus avec l'enseignement religieux. Les enfants de toutes les religions y sont indistinctement admis, mais les représentants des différentes religions n'y ont plus autorité, ni accès. L'instituteur à l'école, le curé à l'église, le maire à la mairie."

Ferdinand Buisson, extrait d'article "Laïcité" du *Dictionnaire de pédagogie*, Hachette, 1883.

a) Recherche qui est l'auteur de ce texte.

Ferdinand Buisson

b) De quand date le texte ? Quelle importance cette date a-t-elle dans l'histoire de l'école (chronologie ~~p. 21~~) ? il date de 1883 cette date va etre importante elle va être laique obligatoire et obligatoire, jusqu'à 12ans

c) Recherche qui est le ministre auteur de la loi du 28 mars 1882.

C'est la loi Jules Ferry.

d) Que se passait-il avant cette loi : qui enseignait ? qu'est-ce qu'on enseignait ?

les enseignant etaient des curés, c'était l'enseignement religieux

e) Souligne la phrase qui définit le principe de laïcité.

f) Qu'est-ce que la "pédagogie" ? c'est la science de l'education c'est une methode d'enseignement

Respecter la laïcité

Lis les documents et réponds aux questions.

"Le port de signes religieux par les élèves n'est pas par lui-même incompatible avec le principe de laïcité, dans la mesure où il relève de l'exercice de la liberté d'expression et de manifestation de croyances religieuses affirmées par la Constitution [...]. Les élèves doivent se garder de toute marque ostentatoire, vestimentaire ou autre, tendant à promouvoir une croyance religieuse."

Extraits de la circulaire du 12 décembre 1989.

a) Souligne dans le texte le principe qui autorise le port de signes religieux. Explique dans quel cas celui-ci est interdit.

parce que toute marque ostentatoire peut promouvoir une croyance religieuse

b) Les situations présentées dans les dessins respectent-elles la laïcité ? Pourquoi ?

oui parce que sur la 1 ils sont tous ensemble, Non sur la 2 un enfant travaille